

N/REF : 7/08/2024 17H04 C:003293 I:04401

V/Appel du Mercredi 07/08/2024 a 17H04

BESSET BENOIT

**2 RUE DU VERGER
35235 THORIGNE FOUILLARD**

**IMMEUBLE : 2 VERGER
2 RUE DU VERGER
35235 THORIGNE FOUILLARD**

Rennes, le 30 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 VERGER - M. BESSET 06 79 66 75 66

MOTIF : CURAGE DES CANALISATIONS EU

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe haute pression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 09/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CURAGE SIPHON DISCONNECTEUR ET RÉSEAU EAUX USÉES
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°8547908 - 125€ - BNP PARIBAS

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	113,64	113,64

TOTAL H.T.	113,64
T.V.A. a 10,00%	11,36
TOTAL T.T.C.En EURO	125,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.